Sous le prétexte de rendre plus « lisibles » et « simplifiés » les bulletins d'évaluations, la ministre vient d'annoncer la mise en place d'un « livret numérique » du CP à la Troisième pour la rentrée 2016.
Ce livret remplacera le Livret Personnel de Compétences (LPC), la fameuse bible du socle commun de connaissances.

Après les fichages « Base-élèves », les orientations informatisées en fin de CM2, de Troisième et du Lycée (Post-bac), l'Etat, via Najat Vallaud Belkacem, amplifie son contrôle sur les élèves et le personnel enseignant. Finie la liberté pédagogique.
Ce formatage et ce suivi sans faille des élèves de 6 à 14 ans par des compétences imposées seront une sanction supplémentaire pour les plus récalcitrants à la culture scolaire, au « métier d'élève ».

C'est une lisibilité Big Brother que va imposer l'Education Nationale, les professeurs devant renseigner les acquis des élèves chaque fin de cycle.
Cette mise en case, mise en cage informatique des enfants, au regard d'objectifs d'apprentissage souvent en déconnexion totale avec le vécu d'un groupe classe, n'autorisera aucun droit à l'erreur ni à l'oubli.

La CNT éducation s'opposera à la mise en place de ce nouvel outil de contrôle social.

Rennes, 9 octobre 2O15.